L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 DECEMBRE 1854.

Imprimée et publiée par
G. P. WEISSE & COMP.
Gérants-Propriétaires :
G. P. WEISSE. N. DUPOUR.
E. DUVERGER. S. MARBY.
N° 82, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 6 DECEMBRE

☞ Pour ce nécessaire d'abonnements voir la 4e condé page.

MESSAGE DU PRÉSIDENT.

Le message du Président a été transmis au Congrès le jour même de sa réunion, 4 du courant. S'il faut en juger par le résumé télégraphique reçu à la Nlle-Orléans, le manifeste de M. Pierce est un assez triste document. Celui-ci signale, en commençant, les désastres qui ont marqué cette année,—insuffisance de la récolte, maladies, accidents de tous genres. Quant au pays, il est tranquille et prospère. Le gouvernement s'est appliqué à éviter les alliances génantes; cette politique de l'Union est d'une application d'autant plus facile que nous sommes éloignés de l'Europe où surviennent toutes les complications.

Les puissances de l'Ancien Monde ont plusieurs fois essayé d'exercer leur influence sur la direction de notre politique étrangère. Quel que soit le même vouloir mettre en vigueur des réglements arbitraires, mais les Etats-Unis se sont refusés à reconnaître le droit que s'arrogeaient les souverains d'un continent d'agir pour tous les autres. Notre gouvernement laisse les nations transatlantiques régler leurs systèmes politiques comme elles l'entendent. Nos forces de terre et mer sont destinées en temps de paix qu'à couvrir nos frontières et notre marine à protéger au dehors nos concitoyens et leur commerce. Pacifique de sa nature, le gouvernement américain prend pour ce conduite qu'il l'agit seulement dispose à sauvegarder les droits des autres nations et à attenter à leur sécurité.

Le rapide accroissement des Etats-Unis est le résultat nécessaire de l'exercice des droits souverains appartenant à toutes les nations.

Le Président parle de la nécessité de faire admettre généralement la doctrine que les libres ouvrirs sont les libres corporations, à moins que celles-ci ne constituent la contrebande de guerre. Cette doctrine est la plus conforme aux intérêts des peuples et le plus en harmonie avec la civilisation avancée de notre siècle. Elle a été soumise aux gouvernements de l'Europe et de l'Amérique; le gouvernement russe a déjà reconnue. Les autres puissances ne se sont pas encore décidées, mais on sait que le roi de Prusse et le roi des Deux-Siciles s'inspirent des principaux gouvernements de l'Europe consentent à le reconnaître.

On a proposé de faire à l'égard de cette article de droit international la règle que les biens individuels ne pourraient être saisis par les croiseurs armés, et que la course serait abolie. Le gouvernement américain n'a pu consentir à cette dernière proposition à cause de la faiblesse de notre marine militaire qui seule ne suffirait pas à protéger le commerce et considérable de notre pays. La proposition d'abolir la course est fondée sur ce principe que les biens particuliers des hommes qui ne combattent point, même lorsqu'ils sont ennemis, doivent échapper aux ravages de la guerre. Mais pour que ce principe reçoit son entière application il faudrait que ces biens fussent également à l'abri de la saisie par les navires de guerre. Lorsque les principales puissances de l'Europe ont accédé à déclarer comme règle de droit international, que les biens individuels ne pourront être saisis ni par les croiseurs ni par les navires de guerre, les Etats-Unis se joindront à vives pour modifier dans ce sens le droit de guerre.

M. Pierce se fait de l'adoption du traité de réciprocité conclu entre les Etats-Unis et les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il engage le Congrès à rembourser certains droits d'entrée.

Le Président recommande ensuite de nommer des commissaires américains pour s'entendre avec les commissaires anglais sur les conditions de la vente aux Etats-Unis d'une partie de terrain attenant au territoire de Washington.

Certaines stipulations des articles 2 et 4 du traité conclu en 1846 entre les Etats-Unis et la Nouvelle-Grenade, touchant les droits de possession de la compagnie de l'isthme de Hudson et les droits de la compagnie d'agriculture de Puget's Sound, ont donné lieu, dition, à de graves difficultés, et il importe de trouver un moyen sûr de les régler. Le Président croit qu'il est de ne prendre des arrangements pour étendre les droits en question ainsi que celui que possède la compagnie de l'isthme de Hudson de naviguer sur le Columbia.

La mort de Walker causa par l'arrestation de M. Dubois, consul français à San Francisco, a été réglée amiablement.

Le gouvernement français a retiré la défense qu'il avait faite à M. Soulé de traverser le territoire français. Cette défense avait été spéciale. Les bons rapports entre la France et les Etats-Unis ne se trouvent pas affaiblis. La correspondance qui a lieu à ce sujet ne contient aucune chose de nature à nous inquiéter.

Les affaires d'Espagne, l'occasion ne s'est pas présentée de reprendre les négociations pour faire triompher nos justes droits. Le gouvernement espagnol que le présent gouvernement est mieux disposé vis-à-vis des Etats-Unis. L'ancien ministère a été violemment renversé et le nouveau cabinet se compose d'hommes dont les vues sont entièrement différentes. Il y a de graves questions pendantes entre les deux pays, et nous pouvons espérer que notre ministère aura, sous le gouvernement actuel, plus de chances de rétablir la bonne harmonie entre l'Espagne et les Etats-Unis, que sous l'ancien.

Nous négocions encore avec le Danemark pour obtenir l'abrogation des droits de commerce prélevés à l'Entrepôt.

Le Président annonce officiellement au Congrès que les Etats-Unis ont conclu un traité avec le Japon, et qu'il existe entre les Etats-Unis et le Mexique des sujets de différend que les troubles qui sont survenus dans ce dernier pays n'ont pas encore permis de régler.

Les efforts de nos ministres pour obtenir l'ouverture de l'Amazone au commerce du monde, ont été jusqu'à présent infructueux.

M. Pierce approuve la conduite tenue à Greytown par M. Borland et le capitaine du Cyane.

Le revenu des Etats-Unis a été élevé à $73,246,705 et les dépenses à $51,018,969. Il y a en ce moment au trésor un excédant de $19,037,000.

Il est urgent d'augmenter l'effectif de nos forces militaires pour protéger nos frontières contre les Indiens.

Le président engage le congrès à passer une loi pour la protection des passagers.

Les dépenses du département des postes ont dépassé le revenu de $1,733,000.

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 2 courant.

Tout nous apprend que la sécheresse se fait sentir de plus en plus dans toutes les parties de l'Ouest. Elle a été ressentie jusqu'à Galveston.

Le 2 courant, le thermomètre marquait encore 90 degrés à l'ombre.

Le Galveston News, du 2 courant, publie le tableau suivant des prix courants :

Bacon	18 à 20
Farine	8 à 9
Maïs	1 à 1 25
Pommes de terre	3 à 4
Sucre brut	8 à 9
Sucre raffiné	12 à 14
Mélasse	1 à 1 25
Whisky	1 à 1 25
Cognac	1 à 1 25
Vin	1 à 1 25
Bière	1 à 1 25
Cidre	1 à 1 25
Poulets	1 à 1 25
Dindes	1 à 1 25
Oies	1 à 1 25
Canards	1 à 1 25
Pommes	1 à 1 25
Poires	1 à 1 25
Pêches	1 à 1 25
Raisins	1 à 1 25
Noix	1 à 1 25
Amandes	1 à 1 25
Noisettes	1 à 1 25
Pommes de terre douces	1 à 1 25
Navets	1 à 1 25
Choux	1 à 1 25
Oignons	1 à 1 25
Ail	1 à 1 25
Poivre	1 à 1 25
Sel	1 à 1 25
Moutarde	1 à 1 25
Vinaigre	1 à 1 25
Huile	1 à 1 25
Savon	1 à 1 25
Chandelles	1 à 1 25
Bougies	1 à 1 25
Allumettes	1 à 1 25
Papier	1 à 1 25
Encre	1 à 1 25
Plumes	1 à 1 25
Crayons	1 à 1 25
Livres	1 à 1 25
Journaux	1 à 1 25
Revues	1 à 1 25
Magazines	1 à 1 25
Cartes	1 à 1 25
Jeux	1 à 1 25
Jouets	1 à 1 25
Bonbons	1 à 1 25
Confitures	1 à 1 25
Fruits confits	1 à 1 25
Vin de Bordeaux	1 à 1 25
Vin de Bourgogne	1 à 1 25
Vin de Champagne	1 à 1 25
Vin de Rhin	1 à 1 25
Vin de Madère	1 à 1 25
Vin de Xérès	1 à 1 25
Vin de Malaga	1 à 1 25
Vin de Tokay	1 à 1 25
Vin de Lacryma Christi	1 à 1 25
Vin de Chypre	1 à 1 25
Vin de Samos	1 à 1 25
Vin de Malvoisie	1 à 1 25
Vin de Muscat	1 à 1 25
Vin de Grenache	1 à 1 25
Vin de Cinsaut	1 à 1 25
Vin de Carignan	1 à 1 25
Vin de Mourvèdre	1 à 1 25
Vin de Clairette	1 à 1 25
Vin de Picardan	1 à 1 25
Vin de Terrasse	1 à 1 25
Vin de Lunel	1 à 1 25
Vin de Frontignan	1 à 1 25
Vin de Rivesaltes	1 à 1 25
Vin de Banyuls	1 à 1 25
Vin de Collioure	1 à 1 25
Vin de Cette	1 à 1 25
Vin de Bordeaux	1 à 1 25
Vin de Bourgogne	1 à 1 25
Vin de Champagne	1 à 1 25
Vin de Rhin	1 à 1 25
Vin de Madère	1 à 1 25
Vin de Xérès	1 à 1 25
Vin de Malaga	1 à 1 25
Vin de Tokay	1 à 1 25
Vin de Lacryma Christi	1 à 1 25
Vin de Chypre	1 à 1 25
Vin de Samos	1 à 1 25
Vin de Malvoisie	1 à 1 25
Vin de Muscat	1 à 1 25
Vin de Grenache	1 à 1 25
Vin de Cinsaut	1 à 1 25
Vin de Carignan	1 à 1 25
Vin de Mourvèdre	1 à 1 25
Vin de Clairette	1 à 1 25
Vin de Picardan	1 à 1 25
Vin de Terrasse	1 à 1 25
Vin de Lunel	1 à 1 25
Vin de Frontignan	1 à 1 25
Vin de Rivesaltes	1 à 1 25
Vin de Banyuls	1 à 1 25
Vin de Collioure	1 à 1 25
Vin de Cette	1 à 1 25

UN MOT SUR LES
divers bisulfites de chaux
Fabriqués à la Nlle-Orléans.
Avis à MM. les Planteurs sucriers de la Louisiane.

Depuis deux ans, on a fait une heureuse application du *Bisulfite de Chaux* dans la fabrication du sucre. Un grand nombre de planteurs l'ont employé avec un succès réel; pourtant plusieurs l'ont crû n'ont pas également bien réussi et ont cessé d'en faire usage. C'est pour tout à plaisir en cause que je vais expliquer : tous ce Bisulfite qui ont été livrés à l'Isléanoise pendant, jusqu'alors, sont loin d'avoir le même degré de pureté, et la même densité, partant le même degré de force. Les planteurs n'ont d'abord, qu'il pouvait faire du Bisulfite de Chaux,—et des meilleurs : plusieurs en sont trompés. C'est dans l'ordre des choses. Quelques Bisulfites que l'on a pris pour les meilleurs jusqu'aujourd'hui, existent ce que l'on peut appeler *les plus mauvais*. Je vais essayer de le faire connaître et de le démontrer. Le Bisulfite de Chaux le plus pur, qui ne renferme pas d'autres matières, quelque soit son degré, pourra toujours être considéré comme bon puisqu'il n'apportera aucune matière étrangère dans le sucre, ni dans les moûts sucrés. Il n'en est pas de même de tout ce qui porte le nom de *Bisulfite de Chaux*.

Si tous les planteurs ne réussissent pas également bien avec les divers Bisulfites de Chaux, c'est qu'il a fallu *tâtonner*, comme avec la chaux, et que les premiers qui n'étaient pas habitués à manier et agent décolorant et antiseptique et ne le trouvant jamais de même qualité, ils en ont en chaque année, ou trop peu, ou l'employant au lait de chaux. Ce mélange de résultat par quelques uns, peut être attribué à ce que les *Bisulfites* livrés l'année dernière et même cette année, ne sont pas au même degré de force et de pureté comme je viens de le dire, et qu'il est plus difficile pour le *sucrier* de trouver le juste point, en le combinant avec le lait de chaux. Plusieurs fabriques de Bisulfite de Chaux s'étant élevées cette année, pour en fournir de grandes quantités, on devait penser que les fabricants auraient donné un produit identique; il en a été autrement. Et pour ensuite, les congrès de telle ou telle autre fabrique, n'ont pas contribué pour peu à discréditer le Bisulfite et toutefois l'on pouvait dire réduire le bon Bisulfite de Chaux, le *Bisulfite de Chaux pur*. Nous pensons qu'il en sera autrement, et que le pur Bisulfite de Chaux triomphera de toutes ces petites rivalités, *de ces compérages*.

Les ajournures du Bisulfite de Chaux ont allégué que les sucres faits à l'aide de ces agent décolorant et antiseptique ont une tendance à la déliquescence plus marquée que les sucres faits par le vieux procédé ou le sucre fait à l'aide du Bisulfite de Chaux ont incontestablement une plus belle nuance, un bon grain; ils obtiennent des prix beaucoup plus élevés sur le marché, c'est déjà un avantage réel. On peut en appeler, à ce sujet, au témoignage des courtiers de sucre. Il ajoute, lorsqu'on a reconnu, démontré, avec nous, que les sucres faits à l'aide du Bisulfite de Chaux pur, soient plus doli que ceux que ceux qui sont faits par l'ancien procédé. Pour nous, nous dirons que ce n'est pas au Bisulfite de Chaux que l'on doit attribuer ces qualités, ce serait faire injustice à ce dernier, mais à la nature des cannes à l'époque qui ont été plus belles et plus sucrées que les cannes qui ont été coupées dans les mauvais jours de saison, dans les chaux vertes, dans les causes quelque temps haut. Le jus de la partie supérieure de la canne est toujours plus coloré que le jus de la partie inférieure, et il renferme considérablement plus de matières salines et de matières organiques. Il en est aussi de toutes les causes qui ne sont pas bonnes. Ce n'est que chaque que les plantes peuvent vérifier aisément. Le jus des mauvaises cannes verte renferme les matières organiques et les matières salines dans une proportion beaucoup plus considérable. Il en résulte toutes ces matières dans un travail spécial; ce n'est pas le lieu ici. Tous les sucreries qui ont dit l'expérience, savent qu'il ne se servent pas faire de bon sucre avec des cannes vertes, des cannes coupées, ou avec des cannes coupées trop tard. Il faut dans ces circonstances ne gêne, le *Bisulfite de Chaux* devant bien sûr plaire des matières colorantes; mais il ne peut pas faire disparaître les matières salines, surtout les sels de potasse; il ne peut pas transformer le sucre en sucre cristallisable. Aucun agent employé dans la fabrication du sucre ne peut produire cet effet. *Il ne peut pas les plus pur ne produira bien de cette sorte.* Et chacun sait que c'est surtout dans les circonstances que je viens de citer, le Bisulfite de Chaux est employé. Il ne fait pas saisir l'impossible du Bisulfite de Chaux.

Nous admettons, sur des données certaines, qu'il puisse en m'y mettre 1350 à 1400 gallons de jus de canne à 8° 1/4 ou 8° 1/2 et de bon quantité, pour obtenir 1000 livres de sucre brut brûlé. Cette quantité de jus de canne, proportionnant de cannes parfaitement saines, renferme plus de 50 livres de matières salines. La majeure partie de ces matières se retrouve dans le sucre et dans le mélasse qui en proviennent, les mauvais jus de canne ne renferment beaucoup plus. Il n'est nullement étonnant alors que ce sucre qui renferme plus de matières salines ait une tendance à prendre l'humidité de l'air. Cette propriété qui lui est inhérente, ne doit pas être attribuée à l'emploi du Bisulfite de Chaux, à moins d'en ajouter sur trop forte quantité, comme cet est arrivé à beaucoup de planteurs qui l'ont employé l'année dernière et qui s'en servent cette année, dans cette malheureuse, dans des proportions s'il ajoute. Ces accidents, ces naturelles, ne peuvent être attribués qu'au mauvais Bisulfite, impure ou falsifiée.

Jusqu'à ce moment, le Bisulfite de chaux a eu ses ennemis et ses détracteurs. Il en est toujours aussi dans toutes les industries. Il ne faut pas jusqu'à ce que l'on ait trouvé la véritable manière d'employé de la substance à essayer. Les uns réussissent et les autres échouent; c'est dans l'ordre des choses; nous en sont pas habitués. Souvent ce n'est pas à l'agent chimique que nous employons que nous devons nous en prendre et souvent ce n'est pas à lui non plus, mais à notre propre expérimentation qui a été mauvaise. Quelquefois c'est le contraire. Heureusement la plupart du Bisulfite de chaux n'est pas encore jugé par personnes qui ne sont consultées bénévolement ses juges, à notre avis, n'avaient pas toute la compétence requise et ailleurs ne sont ni sympathiques. Quelques uns des détracteurs du Bisulfite de chaux, non par un sentiment d'intérêt tout particulier, se sont laissé de la traiter de bonne et consciencieuse et de faire, dans leur zèle, prompte et bonne justice. Mais dans tout ce bruit? Pourquoi cette *proscription en masse*? On a écarté d'un seul coup *Bisulfite de chaux* décrédité et non proscrit, sans plus ni plus information! Il y a sans doute la quelque motif secret que l'on ne veut pas a tout le monde connaître, et que le pur Bisulfite de chaux triomphera de toutes ces petites rivalités, *de ces compérages*.

Les ajournures du Bisulfite de Chaux ont allégué que les sucres faits à l'aide de ces agent décolorant et antiseptique ont une tendance à la déliquescence plus marquée que les sucres faits par le vieux procédé ou le sucre fait à l'aide du Bisulfite de Chaux ont incontestablement une plus belle nuance, un bon grain; ils obtiennent des prix beaucoup plus élevés sur le marché, c'est déjà un avantage réel. On peut en appeler, à ce sujet, au témoignage des courtiers de sucre. Il ajoute, lorsqu'on a reconnu, démontré, avec nous, que les sucres faits à l'aide du Bisulfite de Chaux pur, soient plus doli que ceux que ceux qui sont faits par l'ancien procédé. Pour nous, nous dirons que ce n'est pas au Bisulfite de Chaux que l'on doit attribuer ces qualités, ce serait faire injustice à ce dernier, mais à la nature des cannes à l'époque qui ont été plus belles et plus sucrées que les cannes qui ont été coupées dans les mauvais jours de saison, dans les chaux vertes, dans les causes quelque temps haut. Le jus de la partie supérieure de la canne est toujours plus coloré que le jus de la partie inférieure, et il renferme considérablement plus de matières salines et de matières organiques. Il en est aussi de toutes les causes qui ne sont pas bonnes. Ce n'est que chaque que les plantes peuvent vérifier aisément. Le jus des mauvaises cannes vertes